

Secrétariat général	INFORMATION OFFICIELLE
<b>COMITÉ EXÉCUTIF</b>	Page 1 de 6
<b>Résolutions adoptées à la 0193<sup>e</sup> séance tenue le 19 novembre 2024</b>	Date d'adoption du procès-verbal : Le 17 décembre 2024

E-0193-5.1    MISE À JOUR BUDGÉTAIRE AU 30 SEPTEMBRE 2024  
                  2024-A0016-0193e-453

Le Comité exécutif prend acte du rapport financier intérimaire (mise à jour budgétaire) au 30 septembre 2024, conformément au document **2024-A0016-0193e-453** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0193-5.2    ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025-2026  
                  2024-A0016-0193e-454

Le Comité exécutif recommande au Conseil de l'Université l'adoption des orientations budgétaires 2025-2026, conformément au document **2024-A0016-0193e-454** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0193-5.3    CONTRAT POUR SERVICES EN ARCHITECTURE - REMPLACEMENT DES FENÊTRES ET RÉPARATION PONCTUELLE DE LA MAÇONNERIE AU PAVILLON ROGER-GAUDRY - AUTORISATION DE DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES  
                  2024-A0016-0193e-443

Le Comité exécutif, conformément au document **2024-A0016-0193e-443** et ses **annexes** déposés aux archives, autorise le vice-recteur à l'administration et aux finances, **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, les documents contractuels en lien avec les dépenses supplémentaires engendrées au contrat de services professionnels en architecture liant l'Université de Montréal au consortium formé des entités « DMA architecte s.e.n.c.r.l. et Architecture 49 inc. » dans le cadre du projet 78190 pour le remplacement de fenêtres et la réparation ponctuelle de la maçonnerie au pavillon Roger-Gaudry (511), et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution, pour un **montant total maximal de 3 M\$ avant taxes (contingence de 20 % incluse)**, après que ceux-ci aient été visés par la Division des affaires juridiques, lorsque requis, en vertu du *Règlement sur les autorisations de conclure et de signer un contrat au nom de l'Université de Montréal* (n° 10.6).

E-0193-5.4    CONTRAT POUR SERVICES D'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EN CONSTRUCTION - REMPLACEMENT DES FENÊTRES ET RÉPARATION PONCTUELLE DE LA MAÇONNERIE AU PAVILLON ROGER-GAUDRY - AUTORISATION DE DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES  
                  2024-A0016-0193e-444

Le Comité exécutif, conformément au document **2024-A0016-0193e-444** et ses **annexes** déposés aux archives, autorise le vice-recteur à l'administration et aux finances, **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, les documents contractuels en lien

Secrétariat général	INFORMATION OFFICIELLE
<b>COMITÉ EXÉCUTIF</b>	Page 2 de 6
<b>Résolutions adoptées à la 0193<sup>e</sup> séance tenue le 19 novembre 2024</b>	Date d'adoption du procès-verbal : Le 17 décembre 2024

avec les dépenses supplémentaires engendrées au contrat liant l'Université de Montréal à l'entrepreneur général en construction Maçonnerie Rainville et Frères Inc. dans le cadre du projet 78190 en lien avec le remplacement de fenêtres et de la maçonnerie du pavillon Roger Gaudry, d'un **montant total maximal de 24 M\$ (avant taxes)**, et tout autre document, après que ceux-ci aient été visés par la Division des affaires juridiques, lorsque requis, en vertu du *Règlement sur les autorisations de conclure et de signer un contrat au nom de l'Université de Montréal* (no 10.6).

E-0193-5.5    **SYNDICAT DES RÉSIDENTES ET RÉSIDENTS ET INTERNES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE (SRRI) - NÉGOCIATION D'UNE PREMIÈRE CONVENTION COLLECTIVE**  
2024-A0016-0193e-455

Le Comité exécutif, conformément au document **2024-A0016-0193e-455** déposé aux archives :

- constitue le comité patronal de négociation en vue de la première convention collective avec le Syndicat des résidentes et résidents et internes de la Faculté de médecine vétérinaire (SRRI), composé des personnes suivantes :
  - **Félix Binette**, conseiller en relations du travail, Direction des ressources humaines
  - **David Champigny**, directeur administratif, Faculté de médecine vétérinaire
  - **Sonia Martucci**, conseillère en ressources humaines, Faculté de médecine vétérinaire
  - **Frédéric Sauvé**, vice-doyen aux affaires cliniques et à la formation professionnelle, Faculté de médecine vétérinaire
- confie au comité de négociation le mandat de négocier pour et au nom de l'Université de Montréal la convention collective avec ce syndicat,
- dans l'éventualité où une entente interviendrait suivant les paramètres du présent mandat, autorise les personnes suivantes à signer la convention collective, pour et au nom de l'Université :
  - **Daniel Jutras**, recteur
  - **François Courchesne**, vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires professorales
  - **Karina Adam**, directrice générale, Direction des ressources humaines
  - **Caroline Desjardins-Saey**, directrice, relations du travail et partenariats RH, Direction des ressources humaines

Secrétariat général	INFORMATION OFFICIELLE
<b>COMITÉ EXÉCUTIF</b>	Page 3 de 6
<b>Résolutions adoptées à la 0193<sup>e</sup> séance tenue le 19 novembre 2024</b>	Date d'adoption du procès-verbal : Le 17 décembre 2024

- **Félix Binette**, conseiller en relations du travail, Direction des ressources humaines
- **Frédéric Sauvé**, vice-doyen aux affaires cliniques et à la formation professionnelle, Faculté de médecine vétérinaire
- **David Champigny**, directeur administratif, Faculté de médecine vétérinaire
- **Sonia Martucci**, conseillère en ressources humaines, Faculté de médecine vétérinaire
- Toute autre personne autorisée par le Comité exécutif.

E-0193-5.6    ABROGATION DE LA POLITIQUE DE SIGNALEMENT DES ACTES RÉPRÉHENSIBLES ET DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE RESPONSABLE DE LA GESTION DE L'ÉTHIQUE ET DE L'INTÉGRITÉ  
2024-A0016-0193e-452

Le Comité exécutif, conformément au document **2024-A0016-0193e-452** déposé aux archives :

- abroge la *Politique de signalement des actes répréhensibles à l'égard de l'Université de Montréal*;
- abroge la *Procédure de signalement et de traitement des actes répréhensibles à l'égard de l'Université de Montréal*;
- nomme **Catherine Jalette** à titre de responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité;
- autorise le secrétaire général, **Alexandre Chabot**, à signer toute lettre de désignation du responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité requise par les autorités concernées.

E-0193-6.1    NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE PROFESSEUR(E)S  
2024-A0016-0193e-442

Le Comité exécutif, prend acte des nominations et des renouvellements des professeurs dont les noms paraissent au document **2024-A0016-0193e-442** déposé aux archives.

E-0193-6.2    FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES - DÉPARTEMENT DE SCIENCES ÉCONOMIQUES - NOMINATION DE LA DIRECTION INTÉRIMAIRE  
2024-A0016-0193e-445

Le Comité exécutif nomme **Jean Proulx**, professeur titulaire, à titre de directeur intérimaire du Département de sciences économiques de la Faculté des arts et des sciences, et ce, pour un deuxième mandat débutant le 1<sup>er</sup> décembre 2024 et se

Secrétariat général	INFORMATION OFFICIELLE
<b>COMITÉ EXÉCUTIF</b>	Page 4 de 6
<b>Résolutions adoptées à la 0193<sup>e</sup> séance tenue le 19 novembre 2024</b>	Date d'adoption du procès-verbal : Le 17 décembre 2024

terminant le 31 mai 2025, conformément au document **2024-A0016-0193e-445** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0193-6.3	<b>FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE - DÉPARTEMENT DE BIOMÉDECINE VÉTÉRINAIRE - NOMINATION DE LA DIRECTION INTÉRIMAIRE</b> 2024-A0016-0193 <sup>e</sup> -446
------------	---

Le Comité exécutif nomme **Francis Beaudry**, professeur titulaire, à titre de directeur intérimaire du Département de biomédecine vétérinaire de la Faculté de médecine vétérinaire, et ce, pour un troisième mandat débutant le 13 décembre 2024 et se terminant le 12 juin 2025, conformément au document **2024-A0016-0193e-446** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0193-6.4	<b>CHAIRE DE RECHERCHE EN ORTHOPÉDIE EN L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL À L'HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR DE MONTRÉAL - NOMINATION DE TITULAIRE</b> 2024-A0016-0193 <sup>e</sup> -456
------------	---

Le Comité exécutif nomme **Dominique Rouleau**, professeure agrégée au Département de chirurgie de la Faculté de médecine, en tant que titulaire de la Chaire de recherche en orthopédie de l'Université de Montréal à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, et ce, pour un premier mandat de cinq (5) ans débutant le 19 novembre 2024 et se terminant le 18 novembre 2029, conformément au document **2024-A0016-0193e-456** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0193-6.5	<b>COMITÉS D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE – NOMINATIONS</b> 2024-A0016-0193 <sup>e</sup> -457
------------	---

Le Comité exécutif, conformément au document **2024-A0016-0193e-457** et ses **annexes** déposés aux archives, nomme les personnes suivantes, pour des mandats de trois (3) ans se terminant le 31 mai 2027 :

**Au Comité d'éthique de la recherche – Société et culture (CERSC) :**

- **Anne-Marie Tassé** à titre de membre suppléant ayant un diplôme universitaire en droit et dotée d'une expertise dans un domaine se rapportant au mandat du CÉR;
- **Anne Marie Tassé** à titre de membre suppléant versé en éthique qui possède l'expertise, l'expérience et les compétences nécessaires aux travaux du CÉR;
- **Marie-Alexandra Gagné** à titre de membre suppléant versé en éthique qui possède l'expertise, l'expérience et les compétences nécessaires aux travaux du CÉR;

Secrétariat général	INFORMATION OFFICIELLE
<b>COMITÉ EXÉCUTIF</b>	Page 5 de 6
<b>Résolutions adoptées à la 0193<sup>e</sup> séance tenue le 19 novembre 2024</b>	Date d'adoption du procès-verbal : Le 17 décembre 2024

- **Alexandra Allouch** à titre de membre suppléant ayant un diplôme universitaire en droit et dotée d'une expertise dans un domaine se rapportant au mandat du CÉR;
- **Claude Lalande** à titre de membre suppléant parmi les personnes indépendantes de l'Université provenant de la collectivité qu'elle dessert.

E-0193-6.6     COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONDUITE RESPONSABLE EN RECHERCHE (C3R2) – NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE  
2024-A0016-0193<sup>e</sup>-448

Le Comité exécutif nomme **Molly Kao**, professeure agrégée au Département de philosophie de la Faculté des arts et des sciences, à titre de vice-présidente du Comité consultatif de la conduite responsable en recherche (C3R2), et ce, pour un mandat de quatre (4) ans débutant le 19 novembre 2024 et se terminant le 31 mai 2028, conformément au document **2024-A0016-0193e-448** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0193-6.7     CONSEIL DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE – NOMINATION  
2024-A0016-0193<sup>e</sup>-447

Le Comité exécutif nomme **Julie Gosselin**, vice-doyenne aux sciences de la santé et aux partenariats communautaires à la Faculté de médecine, à titre de membre nommé par le Conseil sur recommandation du recteur et choisi parmi les membres de la direction des autres facultés, en vertu du paragraphe d) de l'article 29.03 des statuts, et ce, pour un mandat de trois (3) ans débutant le 19 novembre 2024 et se terminant le 31 mai 2027, conformément au document **2024-A0016-0193e-447** et ses **annexes** déposés aux archives.

E-0193-6.8     COMITÉ DE TOPOONYMIE – NOMINATIONS  
2024-A0016-0193<sup>e</sup>-450

Le Comité exécutif, conformément au document **2024-A0016-0193e-450** déposé aux archives, nomme les personnes suivantes au Comité de toponymie, pour un mandat de quatre (4) ans débutant le 19 novembre 2024 et se terminant le 31 mai 2028 :

- **Simon de Denus**, doyen à la Faculté de pharmacie, à titre de membre nommé parmi les doyens ou les anciens doyens;
- **Aminata Bal**, adjointe à la doyenne à la Faculté de droit, à titre de membre du Conseil;
- **Jean Charest**, professeur honoraire à la Faculté des arts et des sciences, à titre de professeur retraité.

**Secrétariat général**

**INFORMATION OFFICIELLE**

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 6 de 6

**Résolutions adoptées à la 0193<sup>e</sup> séance  
tenue le 19 novembre 2024**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 17 décembre 2024

E-0193-6.9    **OCTROI DE GRADES**  
2024-A0016-0193e-451 à 451.4

Le Comité exécutif décerne les grades de premier cycle et de cycles supérieurs de HEC Montréal et de Polytechnique Montréal, conformément aux documents **2024-A0016-0193e-451 à 451.4** déposés aux archives.

Le secrétaire général

Alexandre Chabot